

327 P NP DM37

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de la déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015

Mine Canadian Malartic / Projet d'extension

UN LEVIER POUR NOTRE RÉGION

Mémoire présenté au BAPE

Dans le cadre des audiences publiques du 12 juillet 2016

Val-d'Or, 6 juillet 2016

Secrétaire du BAPE
Att : Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Projet extension Malartic
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Aimable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au projet de Canadian Malartic

Madame,

La présente a pour but de signifier notre appui au Projet d'extension de la fosse de Canadian Malartic. Ayant l'opportunité de travailler en équipe avec les gens de la mine sur divers projets depuis ses débuts, nous tenons à souligner l'apport important et structurant que Canadian Malartic engendre dans son milieu. Leur approche responsable et intégrée avec la communauté les positionne comme leader quant aux retombées positives dans la communauté de la région et au-delà.

Canadian Malartic se démarque en région par leur management participatif et proactif en ayant un dialogue ouvert et accessible avec l'ensemble de la population touchée et intéressée par leur projet. Cette philosophie et cet engagement d'échanges, d'écoute et d'innovation permet d'entretenir un climat de confiance en répondant aux préoccupations et intérêts de la communauté. Dans le même ordre d'idée, Canadian Malartic en fait tout autant avec le secteur économique où il joue un rôle important quant aux retombées pour la municipalité avoisinante et l'ensemble de la région. La minière privilégie le secteur économique régional par l'application d'une vision d'achat local axée sur l'expertise des fournisseurs et entrepreneurs du milieu dont nous faisons partie. Vous comprendrez que cet esprit de concertation avec les parties prenantes suscite un énorme potentiel de création de valeur pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Étant une entreprise d'équipementiers de la filière minérale, Meglab tient à profiter de cette tribune afin d'illustrer le caractère structurant du projet d'extension, qui se veut un prolongement de la durée de la vie de la mine Canadian Malartic.

Depuis sa création en 1994, Meglab peut confirmer que l'industrie minière est un puissant levier et qu'elle représente le moteur principal de notre développement. Le succès que connaît notre équipe repose sur la confiance que l'industrie nous accorde en nous permettant de créer des solutions sur mesures visant à optimiser les résultats de leurs activités d'exploitation.

Notre croissance nous aura permis d'investir en recherche et développement et de nous spécialiser dans la fabrication sur demande, dans la gestion de projet clé en main et dans la conception de solutions intégrées. La gamme diversifiée et personnalisée de produits et services que nous offrons est ce qui nous distingue de la concurrence. Nous sommes d'avis que la présence de projet minier dans notre région encourage le développement de créneaux d'excellence et qu'elle nous aura valu, chez Meglab, notre renommée tant dans la région qu'à l'échelle mondiale.

Ceci dit, il est pour nous essentiel de porter votre attention sur l'importance de considérer la contribution substantielle des entreprises de services et fournitures spécialisées au développement socio-économique du Québec en tenant compte de leurs retombées fiscales et de leur apport au marché de l'emploi.

La mine Canadian Malartic offre, en ce sens, des opportunités d'affaires notables pour les compagnies comme nous qui maintiennent leur expertise en région tout en étant un « leader » à l'international. Ce sont ces projets d'envergure qui permettent le développement continu, qui encouragent la consolidation des entreprises régionales et qui contribuent à la notoriété de la région.

L'extension de la fosse se veut un projet créateur de richesses tant économiques que sociales et environnementales. Le souci de l'équipe de Canadian Malartic à maximiser les retombées positives pour la communauté et à atténuer leurs impacts sur l'environnement fait preuve d'un grand professionnalisme. Meglab tient à saluer leurs efforts quant à leurs démarches proactives de concertation avec le milieu ainsi que leurs valeurs d'engagement et de respect envers les communautés. Cela honore les dirigeants de Canadian Malartic.

Vous comprendrez donc que l'industrie minière constitue la raison d'être de notre entreprise et que dans ce contexte, nous ne pouvons qu'applaudir le prolongement de la durée de vie d'une mine qui est aussi importante pour la région. En conséquence, c'est sans réserve que nous réitérons notre appui à ce projet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Louis Valade, Président

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	5
1.1 Présentation de Meglab	5
1.2 L'intérêt de Meglab à l'égard du projet d'extension de la fosse	6
1.3 Paramètres du mémoire.....	6
1.4 L'Abitibi-Témiscamingue : une région ressource.....	7
Projet extension de la fosse	9
2.1 Description du projet, un projet d'envergure pour l'Abitibi.....	9
2.2 Un Modèle de gestion responsable	10
Un levier pour la région.....	11
3.1 Le développement d'une expertise	11
3.2 Retombées directes	13
3.3 Retombées indirectes parce que meqlab est aussi une forme de redevance	14
Conclusion	19
Références.....	21

AVANT PROPOS

1.1 PRÉSENTATION DE MEGLAB

Fondée en 1994, l'entreprise canadienne Meglab a son siège social à Val-d'Or, ville minière de renommée internationale. Employant plus de 150 personnes, Meglab design et manufacture ses produits dans ses deux usines et dessert une dizaine de pays à partir de quatre places d'affaires dont une est située à Malartic. Spécialisée en conception et manufacture d'équipements électroniques, électriques, de télécommunication de même que de systèmes d'instrumentation et de contrôle, Meglab a rapidement su établir des relations d'affaires de confiance, basées sur une culture d'innovation et de dépassement avec sa clientèle.

UNE CULTURE D'INNOVATION

Grâce à la confiance de notre clientèle et des partenaires d'affaires, notre équipe a su innover et développer une expertise de pointe bien alignée sur les besoins de l'industrie. Meglab est active en recherche et développement depuis ses premières années. Pour nous, la conception de solutions intégrées, la fabrication sur mesure et la gestion de projets clés en main font partie du quotidien. Nos réalisations sont inspirées d'une connaissance approfondie de l'industrie minière et d'une vision orientée vers la sécurité, l'optimisation des processus et la réduction des coûts de construction et d'opération.

La réussite des projets est assurée par un travail concerté de nos gens en gestion de projet, en ingénierie et technique, en installation, formation et support technique. La maîtrise, sous un même toit, de technologies allant de 5 volts à 120 kilovolts font de notre firme un leader des fournisseurs de l'industrie minière.

Notre équipe est en mesure d'offrir une gamme de produits et de services adaptés permettant d'optimiser votre rythme de construction et de production, de réduire les coûts de développement et d'exploitation, puis d'assurer un environnement de travail et de vie sain, sécuritaire et responsable. Les services intégrés de Meglab vont de la consultation à la mise en service. Grâce à sa formule clé en main, Meglab est en mesure d'accompagner ses clients tant dans leurs études de faisabilité que dans la réalisation de leurs projets et dans le cadre de leurs opérations.

1.2 L'INTÉRÊT DE MEGLAB À L'ÉGARD DU PROJET D'EXTENSION DE LA FOSSE

Meglab est heureux de profiter de cette tribune afin de souligner son appui au projet de Canadian Malartic. Étant une filière de l'industrie minière, Meglab se devait de préciser l'apport socio-économique d'une telle industrie sur le milieu. En effet, en regard de son caractère structurant sur l'économie régionale, de leur engagement envers une gestion minière responsable illustrant sa volonté de respecter son milieu de vie en réduisant au maximum son empreinte écologique et de sa contribution à l'enrichissement de la vie communautaire et locale, Meglab souhaite contribuer à bien faire comprendre la portée d'une telle industrie pour notre région.

Pour participer comme partenaire aux activités de la mine Canadian Malartic, notre équipe est en mesure d'affirmer que ce projet sera un atout majeur pour la région en représentant un véritable pilier pour l'industrie minière. L'ampleur des retombées que projette avoir cette extension nous amène à soutenir l'équipe de Canadian Malartic dans le cadre des audiences publiques.

1.3 PARAMÈTRES DU MÉMOIRE

L'intérêt de Meglab à déposer un mémoire se situe principalement au niveau des impacts économiques important tant pour les entreprises régionales que pour la création et maintien des emplois, qui contribuent directement au développement de notre secteur d'activités. D'entrée de jeu, ce mémoire fera un portrait global du projet pour bien comprendre sa portée et également mieux connaître la corporation qui dirige l'ensemble des travaux.

L'objectif de ce mémoire est de présenter comment l'industrie minière devient un levier majeur pour l'économie et la qualité de vie de notre région. Tout d'abord, il nous semble important de porter votre attention sur l'héritage que nous lègue l'industrie minière. Bien que la fermeture éventuelle de la mine soit inévitable, les projets d'explorations et l'extension de la fosse permettront de continuer le développement d'une expertise en région et ainsi bénéficier des retombées minière bien au-delà de la vie de la mine. Il sera question également des bénéfices qui se traduisent par d'importantes retombées directes, mais également de retombées indirectes structurantes pour l'ensemble de la communauté. Évidemment, une mine en région apporte son lot de bénéfices directs, mais s'en suivent plusieurs autres impacts positifs qui ne sont pas toujours pris en considération lors du calcul des bénéfices. Notre but étant de faire valoir l'ensemble des retombées générées à la mine, mais également celles créées par la mine en dehors du site d'exploitation. Entre autre, la présence de l'industrie minière permet le développement continu de toute une filière minière qui participe également à l'économie en payant des taxes, salaires et en finançant de multiples projets communautaires et sportifs qui ajoutent une valeur inestimable au bien être des collectivités.

Ainsi, nous voulons par ce mémoire mettre en lumière la contribution économique des compagnies comme la nôtre, qui existent grâce à l'industrie minière de la région et se propulsent à l'extérieur grâce au savoir-faire acquis en région.

1.4 L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : UNE RÉGION RESSOURCE

Situé dans le nord-ouest du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue est non seulement pour le Québec l'une des plus vastes régions dont la majorité de son territoire est constitué de territoire public, mais elle est aussi l'une des plus grandes réserves de ressources naturelles. Élément déclencheur de la colonisation du début du XXe siècle, les ressources naturelles constituent toujours la raison d'être de la région. Effectivement, le potentiel incroyable que recèle la région est encore aujourd'hui le fleuron qui contribue au développement et à la croissance économique. Que ce soit pour la forêt boréale, les immenses étendues de lacs et de rivières, la diversité de la faune et la flore, ou encore le sous-sol qui nous permet de nous positionner avec des gisements de classe mondiale, ce sont ces ressources et ce territoire qui auront tracé le passé et qui sèmeront l'avenir socio-économique.

Il s'agit d'une vieille région par ses caractéristiques géologiques pour laquelle ses roches font partie des plus anciennes du monde, mais également d'une jeune région par son histoire de colonisation. La région est restée longtemps le royaume des coureurs des bois, des trappeurs et des communautés autochtones qui ont sillonnées le territoire depuis plus de 8 000 ans. C'est au début du XXe siècle avec l'arrivée des Blancs qui « découvrent » à leur tour les atouts de la région, que débute la colonisation du territoire.¹

Au début des années 1910, les prospecteurs suivent la faille de Cadillac qui s'étend du nord-est ontarien jusqu'à Val-d'Or. En 1911, Edmund Horne effectue ses premières découvertes dans le canton de Rouyn. Il retourne dans ce secteur les années suivantes et, en 1920, il jalonne des terrains sur le nord du lac Osisko. D'autres gisements sont mis à jour par la suite. À compter de 1922, c'est la ruée minière dans ce secteur, principalement après les découvertes de gisements Powell et Horne.² C'est à cette époque que les prospecteurs poursuivent leur travail d'exploration et se déplacent autour des sources de la rivière Harricana, où ils découvrent d'importants gisements aurifères soit de Cadillac à Val-d'Or qui est sans contredit le développement minier le plus spectaculaire.

¹ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune; Portrait territoriale Abitibi-Témiscamingue ; Présentation de la région

² Marc Riopel : La ruée vers l'or : l'ouverture des Mines en Abitibi (1910-1950); Villes minières et villes champignons en Abitibi en 1936.

« Au milieu des années 1930, l'industrie minière tourne à plein régime en Abitibi, et la mine d'or Lamaque, près de Val-d'Or, deviennent même la plus grande productrice d'or du Québec ».³

Les gisements de divers métaux, et d'or plus particulièrement, façonne le paysage de la région. En quelques années de nombreuses villes minières voient le jour dans la région. La naissance des villes comme Rouyn-Noranda, Cadillac, Malartic et Val-d'Or est directement liée au développement de l'industrie minière. La conséquence de cette réalité est que l'industrie minière constitue un levier phénoménal pour le développement des régions.

L'abondance des ressources naturelles de l'Abitibi-Témiscamingue est un atout inestimable qui lui confère une position avantageuse lui permettant de connaître un développement économique viable et durable. Ces ressources sont un véritable levier économique mais aussi un joyau qui ajoute un immense atout quant à la qualité de vie des résidents.

³ Portrait historique de l'Abitibi-Témiscamingue : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=514>

PROJET EXTENSION DE LA FOSSE

2.1 DESCRIPTION DU PROJET, UN PROJET D'ENVERGURE POUR L'ABITIBI

Tel que nous pouvons le comprendre lors des audiences publiques, le projet d'extension de la fosse permettra de prolonger la vie de la mine et de maintenir les emplois et les retombées économiques en région. Ce projet prolonge la durée de la vie de la mine de 6 ans et permet de maintenir près de 1200 emplois en incluant la sous-traitance.

L'acquisition et la création de valeur par un développement responsable de sites miniers de grande qualité tel que le projet d'extension est pour Canadian Malartic un gage de croissance et de prospérité.

Le projet se trouve dans un secteur urbain où l'industrie minière fait partie intégrante du milieu. Le projet profite de sa situation existante puisque la fosse est présente dans le décor et les habitudes des citoyens. Leur démarche prouvée d'atténuation des impacts démontre les efforts continus de la minière pour répondre et même surpasser les attentes et besoins des citoyens.

Ce projet comporte le déplacement d'un tronçon de la route 117 et la déviation de résidences. Cette extension permettra également de restaurer deux anciens sites miniers : Fosse Buckshot et l'effondrement Barnat soit des sites orphelins.

UN PROJET D'ENVERGURE

Le projet d'extension de la fosse est une exploitation à ciel ouvert de basse teneur et de haut tonnage. Les méthodes conventionnelles seront utilisées, soit le forage, le dynamitage, l'excavation à la pelle électrique et le transport par camion. Il s'agit en tout d'un projet de 6 ans supplémentaire et d'une extension de 1,5 km à partir de son extrémité Est avec une réserve de 3,4M d'onces d'or.

2.2 UN MODÈLE DE GESTION RESPONSABLE

L'engagement de Canadian Malartic envers le milieu d'accueil est tangible et la direction fait preuve d'une grande ouverture. Au cours des dernières années, on a saisi la détermination de la direction à répondre aux préoccupations des participants et à démontrer leurs engagements envers la communauté d'accueil à mettre en œuvre tous les mécanismes pouvant permettre au projet d'être une réussite autant pour les actionnaires que pour chacune des parties prenantes du projet.

UNE MISSION AXÉE SUR UNE GESTION RESPONSABLE

S'étant positionné comme étant la minière de nouvelle génération et ayant travaillé dès le début du projet à veiller à ce qu'il s'intègre harmonieusement dans le milieu d'accueil, Canadian Malartic a fait valoir ses engagements envers un développement durable et responsable et ce pour toute la durée de la vie de la mine.

UNE APPROCHE TRANSPARENTE

Dans le cadre d'un processus axé sur la responsabilité sociétale, l'équipe a engagé un discours ouvert et constructif permettant d'informer les populations des avancées, des retombées et des impacts estimés. En ce sens, Canadian Malartic a développé des outils de communications afin de rendre accessible l'information, notamment par le local de relations avec la communauté et le bulletin trimestriel d'information qui est distribué dans toutes les résidences de Malartic.

Une démarche d'information et de consultation en continue

La mise en place de différents mécanismes consultatifs et autres outils de communication et participation permettent d'assurer une vigilance participative sur les impacts. Citons, comme exemples, leur site Internet, les séances publiques d'information, les visites du site, les portes ouvertes, la mise en place d'un groupe de travail, le comité de co-construction, le comité de suivi etc. Ces outils offerts au public confirment la détermination de Canadian Malartic d'assurer un avenir prometteur pour la région.

UN LEVIER POUR LA RÉGION

3.1 LE DÉVELOPPEMENT D'UNE EXPERTISE

L'APRÈS-MINE UNE PRÉOCCUPATION

La question de l'après-mine revient souvent comme étant une préoccupation des gens du milieu. En réponse, le promoteur élabore sur les mesures d'atténuations, les méthodes de restaurations envisagées et la création du Fond Essor Canadian Malartic, en plus de participer au Fond ÉcoMalartic dont le but est le développement de la communauté en dehors de la sphère minière.

L'EXPERTISE COMME HÉRITAGE

Cet intérêt quant à l'avenir de l'après-mine nous concerne tout autant. En regard à cette préoccupation, nous voulons préciser que si le contexte d'une mine amène une effervescence économique ponctuelle, l'expérience qui en résulte constitue un atout indéniable pour les gens de notre région. Que ce soit pour le développement d'une main-d'œuvre qualifiée ou encore le développement d'innovations en matière de santé et de sécurité, d'optimisation de la production, de réduction des coûts d'opération ou encore de la protection de l'environnement, l'arrivée des mines aura permis de développer une expertise spécialisée en région.

Les défis qui alimentent l'innovation

Deloitte présente dans son étude « À l'affût des tendances, les dix principaux défis des sociétés minières pour l'année à venir » un bilan des enjeux qui doivent être observés et compris afin de développer les meilleures solutions pour répondre aux besoins des minières.

Les mines font face à plusieurs défis tels que l'évolution des choix de notre société qui dirige les recherches vers un développement répondant aux plus hautes exigences. L'activité minière suscite l'intérêt de la communauté touchée et intéressée par le projet, qui réclame une gestion minière plus responsable et préventive. La question environnementale revêt une importance capitale et soulève des préoccupations diverses qui poussent l'industrie minière vers une amélioration continue de ses pratiques.

De toute évidence, ces défis alimentent le développement de notre expertise. Les changements quant aux choix de société deviennent pour nous un avantage comparatif puisqu'ils nous permettent de miser sur une amélioration continue qui se démarque à l'échelle mondiale.

La mission de Meglab est d'offrir aux minières des solutions intégrées aidant sa clientèle à réduire leurs coûts et à optimiser leur production tout en assurant une fiabilité et une sécurité accrues. En ce sens, nous travaillons à améliorer les méthodes et technologies afin de répondre aux défis de l'industrie.

L'INNOVATION, LE CAS DE MEGLAB

Ce sont les mines à proximité qui ont permis à Meglab de croître et de développer des produits spécialisés. Il est évident que ce développement nous permet ensuite d'offrir des services et produits partout sur la planète. Voici d'ailleurs quelques exemples :

Microcage : Le développement de ce nouveau système a amélioré grandement le travail des opérateurs de cage. Ce type de système est maintenant exigé dans chaque mine au Québec et en Ontario. Ce système a été développé localement. De plus, il a été vendu sur presque chaque continent.

Microguide : Le microguide a aussi été développé localement à partir de technologie existantes. Il permet l'opération à distance d'équipements.

L'enrouleur de câble : L'enrouleur permet le transport facile des câbles utilisés dans une fosse. Des demandes pour l'enrouleur nous proviennent de plusieurs pays.

Les sous-stations électriques : Les sous-stations électriques pour fosses ont toujours été fabriquées à partir de design déjà fait pour d'autres secteurs d'activités. Notre partenariat avec Canadian Malartic nous a permis de concevoir un tout nouveau type de sous-stations beaucoup plus sécuritaire, rapide d'utilisation et réutilisable de par sa mobilité.

La ventilation sur demande : un autre partenaire nous a mandatés pour intégrer un système de ventilation sur demande. Ce système permet de réduire considérablement l'apport énergétique. Il en place depuis maintenant quelques semaines. À notre connaissance, c'est le premier système du genre au monde.

Il s'agit là de quelques exemples d'innovations pour démontrer l'impact que peut avoir l'arrivée de nouveau projet minier au Québec. Ceux-ci nous permettent de développer une gamme complète de produits innovateurs. L'industrie minière au Québec encourage le développement de nouvelles technologies qui seront utilisées au-delà des frontières et au-delà des années de vie d'une mine.

Les innovations de Meglab sont maintenant utilisées dans le reste du Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Argentine, au Pérou, au Maroc, en Mongolie, au Burkina Faso, en Australie etc.

Nous considérons évidemment ces développements et exportations comme étant une forme de redevances minières. Voici d'ailleurs un extrait du discours de notre président, lors de la réception d'un prix au gala de la chambre de commerce de Val-d'Or en 2013 :

« On fabrique des équipements ici qui se retrouvent partout dans le monde. Chaque piastre que l'on fait vient de la mine. On était 6 (employés), on est rendu 100 à cause de l'évolution des mines de la région. On a appris ici, on prend ça et on apporte ça dans les autres pays. C'est de l'argent neuf qui entre ici (au Québec) »

3.2 RETOMBÉES DIRECTES

EMPLOIS DU SECTEUR MINIER

« En 2011, selon Ressources naturelles Québec, la moyenne des « salaires et traitements » dans le secteur s'établissait à 84 000\$/an et dans le cas des établissements d'extraction de minerai métallique, à 105 000\$/an. Le salaire moyen, en 2011, représentait deux fois celui du revenu d'emploi moyen au Québec (41 760\$).»

Il est généralement reconnu qu'un emploi direct à la mine représente près de 1 emploi indirect chez les différents fournisseurs principalement dans le secteur des services.

Selon une étude sur la filière minérale du Québec les salaires versés par les entreprises de la filière minérale représente 26 % de la masse salariale totale dans les municipalités régionales de comte (MRC) minière⁴

CONTRIBUTION ECONOMIQUE DU PROJET

Investissements réalisés

Les investissements à réaliser pour l'extension sont de l'ordre de 200\$ millions.

Les revenus des gouvernements

Les gouvernements profitent également des retombées provenant des activités de l'industrie minière. L'extension de la Canadian Malartic se traduira par des retombées importantes en achats de biens et de services au Québec, en impôts, taxes, redevances, salaires et traitements, ainsi qu'en profits et dividendes. Dans les estimés fournis, on parle, à terme, de près de 2,7 milliards en recettes fiscales de toutes sorte pour les gouvernements.

Politique d'achat local

Bien que les besoins en biens et services ne soient pas tous disponibles localement, le promoteur s'est engagé dans le passé à favoriser les entreprises locales et régionales notamment par la mise en œuvre d'une politique d'achat local. Cet engagement implique d'encourager et d'investir dans les entreprises existantes par l'adoption d'une approche durable. Ce geste concret permet de maintenir une croissance du secteur privé, de consolider les

⁴ AMQ et AMEQ : La filière minérale du Québec, Contribution socio-économique au développement économique du Québec et de ses régions, 2010. E&B DATA

emplois et de créer un développement et une richesse collective.

L'important pouvoir d'achat d'une mine crée des opportunités quant au développement de solutions novatrices et stimule une productivité accrue dans la fourniture de biens et services. L'achat local favorise le développement des entreprises régionales innovantes, qualifiées pour intégrer le marché international.

Les entreprises comme la nôtre doivent s'assurer de faire connaître l'offre de service issue de connaissances approfondies du secteur minier et de faire valoir l'expertise spécialisée qui demeure à la fine pointe de la technologie.

Main d'œuvre

Le projet permettra le maintien de 750 emplois en plus de 550 emplois pour les entrepreneurs pour un total de plus de 1200 emplois directs. En ajoutant la main d'œuvre indirecte, on peut parler de plus de 2000 emplois.

3.3 RETOMBÉES INDIRECTES PARCE QUE MEGLAB EST AUSSI UNE FORME DE REDEVANCE

« L'industrie minière s'inscrit au cœur de la dynamique des régions où elle intervient. Son apport dépasse largement une offre de travail traduite par un nombre d'emplois et sa masse salariale.»⁵.

Le mémoire qu'a déposé l'AMQ aux audiences publiques concernant le projet Canadian Malartic, il y a quelques années, porte entre autre sur l'apport économique que peut avoir l'industrie minière sur le développement du Québec et de ses régions. Cette section confirme la vision qui place les mines à la base du développement économique des régions ressources comme l'Abitibi-Témiscamingue.

L'AMQ apporte le fait qu'en plus de stimuler la consommation régionale, la présence de l'industrie minière aura permis le développement d'un savoir-faire inestimable quant au domaine minier. La relance économique qu'entraîne l'ouverture d'une mine crée des opportunités pour le secteur privé d'investir en recherche et développement dans l'optique de repousser les limites de l'innovation et d'être plus performant. Le renforcement du secteur

⁵ AMQ, 2009, Mémoire « Projet minier aurifère Canadian Malartic »

prive engendre un impact positif durable sur la croissance économique et par le fait même, l'amélioration de la qualité de vie régionale.

RETOMBÉES INDIRECTES DU PROJET

Si l'on considère qu'un emploi direct à la mine équivaut à près de 1 emploi indirect tel qu'indique dans l'étude mentionnée plus haut, on peut estimer que pour une moyenne de 1200 emplois maintenus pour les 6 ans d'exploitation de la mine il y aura 1000 emplois indirects. On peut donc penser aux effets bénéfiques sur toutes les entreprises de biens et services de la région que ce soit dans le domaine de l'alimentation, la restauration, la vente aux détails, etc.

Effectivement, le maintien d'emplois de qualité permettra de maintenir l'économie locale et régionale pour l'ensemble des secteurs

Qualité de vie et bien être des citoyens

En plus du revenu provenant des taxes foncières, La ville de Malartic a bénéficié d'une amélioration des services municipaux, communautaires et commerciaux grâce aux ententes de collaboration et de partenariat. L'entreprise a contribué à la vie communautaire, à la qualité de vie et au développement régional par le biais de dons, de commandites et de partenariat. Le site Internet de Canadian Malartic regorge d'exemples en ce sens :

Participation au financement de projet Héthérington

Participation au financement de l'agrandissement du Centre de la petite enfance Bambin et Câlin

Participation au financement de la rénovation de la paroisse St-Martin de Tours

Financement du Stade Osisko

Financement du parc du belvédère

Partenariat avec le musée minéralogique de Malartic

Engagement avec le Fonds de développement durable ÉcoMalartic

Partenariat avec la Corporation Victoire pour la persévérance scolaire

MEGLAB EST AUSSI UN CONTRIBUTEUR

Les entreprises de la filière minérale contribuent par leurs retombées économiques à l'enrichissement des infrastructures municipales et à l'accessibilité à différents services publics soit par financement ou encore par l'entremise des taxes locales.

La confiance que nous accorde l'industrie minérale nous aura permis de passer de six à 150 employés au cours des dix dernières années. Il s'agit d'emplois stables, bien rémunérés et durables qui assurent le maintien du personnel qualifié en région tout en consolidant l'attraction des plus jeunes pour l'Abitibi-Témiscamingue. Ce sont également 150 employés salariés qui paient des taxes et des impôts sur lesquels s'ajoute une charge patronale importante. C'est ce que Meglab considère comme étant une forme de redevance minière.

Contribution à la qualité de vie des citoyens

Notre volonté d'assurer une amélioration continue et d'alimenter le progrès se traduit également par notre implication dans notre milieu de vie où nous participons à différents projets soient culturel, sportifs, scolaires, communautaires, etc. Meglab a toujours placé au centre de ses priorités le bien-être de ses employés, de leurs familles et de leurs voisins. Meglab croit en son pouvoir d'agir et à la différence qu'une entreprise responsable peut engendrer dans son milieu. Les valeurs d'entraide et de partage des dirigeants de Meglab sont à l'origine des efforts consentis pour contribuer au bien-être de la communauté.

Voici à titre d'exemple certaines retombées indirectes des projets miniers :

- Partenaire majeur du Théâtre Meglab

Depuis 2010, Meglab est le partenaire majeur de la salle de spectacle de l'école le Tremplin de Malartic. Cette infrastructure permet d'offrir une programmation culturelle variée de septembre à juin, donne accès à la pratique des arts de la scène par les étudiants du corridor Dubuisson-Cadillac et est disponible en location pour un accès à une salle multifonctionnelle.

- Persévérance scolaire

Meglab s'est positionné dès 2012 comme un acteur local important au niveau de l'encouragement à persévérer à l'école. En effet, nous avons invité l'ancien athlète olympique Steve O'Brien dans ses efforts pour faire la promotion de la persévérance. Avec cet engagement, nous avons coordonné plusieurs tournées de conférences de motivation de M. O'Brien dans les écoles primaires et secondaires de Val-d'Or et Malartic. Au total, plus de 10 conférences ont été données et 1500 jeunes ont pu en bénéficier. Ces conférences ont été offertes gratuitement aux écoles.

- Cité de l'Or

Meglab fait profiter de ses connaissances même dans le secteur touristique. En effet, lors d'une conférence de presse le 28 juin dernier, Meglab a annoncé l'implantation d'un projet technologique d'envergure à la Cité de l'Or, qui permettra notamment aux visiteurs de constater l'évolution de la technologie dans les mines. Ce projet regroupe certaines des technologies de pointe récemment développées. La grande majorité des mines n'ont même pas ces technologies encore!

Enfin, Meglab participe chaque année à des remises de bourses à plusieurs niveaux scolaires. Ces activités récompensent les élèves qui se sont démarqués dans différentes catégories. Entre autre, cette année c'est à titre de partenaire que nous avons remis des bourses au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Grâce à cette action, plusieurs étudiants ont pu bénéficier d'une bourse. Nous participons également à différents projets scolaires tels que des échanges étudiants à l'international, compétitions scolaires, etc.

Programme pour activités récréatives

Depuis ses débuts, Meglab encourage les activités sportives et culturelles chez les jeunes de la région. À maintes reprises, nous avons encouragé des équipes sportives de tous les niveaux de compétition et de tous âges.

Fondations

Chaque année, nous participons activement à plusieurs évènements afin d'encourager les différentes fondations en santé et en éducation à réaliser leurs objectifs.

Pour continuer de contribuer à la communauté, Meglab doit persister dans ses efforts de développements avec des partenaires locaux. Cela solidifie sa situation au niveau international et lui permet d'atteindre des objectifs de pérennité.

CONCLUSION

Meglab confirme sa position en appuyant le projet d'extension de Canadian Malartic.

Meglab tient à offrir son appui dans le cadre des audiences publiques pour ces raisons:

- L'Abitibi est une région ressources ;
- Les défis de l'industrie minière poussent l'innovation. Meglab profitera de la volonté de Canadian Malartic d'améliorer ses processus ;
- Canadian Malartic est un levier économique important pour la région par leur investissement majeur que ce soit pour la création d'emplois, l'achat local, et les retombées fiscales pour les gouvernements et les municipalités voisines;
- Les entreprises comme la nôtre, liées aux développements miniers, font également parties des redevances par la création d'emplois, par leurs engagements et leurs contributions dans la communauté. De plus, la diversification et la spécialisation nous permettent ensuite d'offrir des produits et services de classe mondiale sur tous les continents ;
- Les dirigeants ont su gagner la confiance du milieu par une gestion responsable où ils ont su écouter les attentes et intérêts de la communauté pour travailler ensemble.

Comme l'ensemble des participants au BAPE et également l'ensemble de la population, Meglab est une entreprise soucieuse du bien-être de notre collectivité et celle de nos enfants et nous croyons en la démarche du BAPE qui aura à évaluer les réponses et l'intérêt du milieu. Quant à notre perception, nous sommes d'avis que Canadian Malartic respectera leur engagement à répondre aux exigences et obligations environnementales ainsi qu'aux attentes et intérêts des parties prenantes. La transparence dont Canadian Malartic a fait preuve quant au développement de leur projet nous confirme leur intention de mener à bien ce projet pour l'ensemble de la communauté.

L'équipe de Meglab souhaite remercier le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de rendre possible une évaluation complète et objective sur l'extension de la mine Canadian Malartic pour l'Abitibi-Témiscamingue et souhaite que la commission en charge de cet examen puisse voir la portée du projet sur l'ensemble de la population et des entreprises d'ici et puisse en faire une recommandation favorable au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Fin du document

RÉFÉRENCES

AMQ et AEMQ; La filière minérale du Québec; Contribution socio-économique au développement économique du Québec et de ses régions, 2010

AMQ, 2009 : Mémoire « Projet minier aurifère Canadian Malartic

DELOITTE; A l'affût des tendances de 2012; Les dix principaux défis des sociétés minières pour l'année à venir

DELOITTE; A l'affût des tendances 2014; Les dix principaux enjeux des sociétés minières pour l'année à venir

MARC RIOPEL : PhD. Histoire; La ruée vers l'or : l'ouverture des mines en Abitibi (1910-1950); Villes minières et villes champignons en Abitibi en 1936

MARC RIOPEL, PhD. Histoire, A travers le temps enr., Hudson, 25 novembre 2003. Portrait de l'Abitibi-Témiscamingue : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=514>

MEGLAB : www.meglab.ca

MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, Portrait territorial Abitibi-Témiscamingue; Présentation de la région

CANADIAN MALARTIC : <http://www.canadianmalartic.com>

CANADIAN MALARTIC : <http://www.communaute.canadianmalartic.com>

WOOD MACKENZIE; 2014, Indonesia ore ban: Calculating the cost to global nickel production: <http://www.woodmac.com/public/industry-views/12012557>